

CHORUS PRO - DÉMATÉRIALISER VOS FACTURES (VESOUL)

Référence : CHORUS DT70/OCT

Thématique : Formation-Environnement juridique

Objectif

Soyez en conformité avec l'administration et la commande publique en utilisant Chorus Pro.
Le portail Chorus Pro permet de :
Réduire les coûts et les délais de traitement et entrainer des gains de productivité tant pour les entreprises que pour l'entité publique cliente.
Sécuriser les échanges.
Œuvrer pour le développement durable (réduction de l'émission de CO2, de papier, des moyens de transport, etc.).

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié.

Programme

- Se familiariser avec la plateforme Chorus Pro.
- Connaître et maîtriser les mentions légales à insérer.
- Créer vore compte.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

- Connaissances de base en informatique.
- Connaissances des principes de la facturation.

Lieux et dates

Vesoul : Jeudi 8 octobre 2020.

►Également disponible en FOAD :

FOAD FORMATION OUVERTE À DISTANCE

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle avec mise à disposition de PC portables.
- Effectif de 8 à 10 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 260 euros comprenant les frais pédagogiques et les frais d'inscription (voir les conditions générales de vente).
Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous êtes proposées par nos services, sous certaines conditions.
Les chefs d'entreprise artisanale, les conjoints collaborateurs versent uniquement le droit d'insciption.
Pour les autres publics, la CMA établit une demande de prise en charge auprès de l'OPCO de l'entreprise.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, contactez-nous 03 84 75 63 34.

►Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté
N° SIRET : 130 026 073 00010
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Délivré par:

- 70 - Vesoul : 2 Rue du Dr Jean-Georges Girard - 70000 VESOUL

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Tout public - contact